



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 juin 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Les pannes successives au seul PET-Scan luxembourgeois qui sera sous peu rejoint par une deuxième machine essentielle à la détection de certains cancers ont conduit à des retards dans l'examen et le diagnostic des patients concernés. Ces retards seront, selon Madame la Ministre, résorbés dans les meilleurs délais.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- Etant donné que tout retard, outre le diagnostic tardif, peut être très angoissant pour les patients concernés, j'aimerais savoir si des accords avec nos pays voisins, notamment les services spécialisés de Trèves, existent actuellement respectivement sont envisagés pour se dépanner mutuellement en cas de tels incidents ?
- Dans cette éventualité, des rendez-vous alternatifs pourraient-ils être arrangés par les centres respectifs pour les cas les plus urgents ?
- De tels « dépannages » mutuels existent-ils dans d'autres spécialités, tant au niveau du pays qu'avec des centres spécialisés dans les régions voisines ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député